

## Seronet, 10 août 2022

### Un ambassadeur aux droits LGBT+

10 Août 2022 | 200 lectures | ○○○○

Notez l'article : ○○○○○

LGBT+

FRANCE



Tout un symbole. La Première ministre, Elisabeth Borne, a annoncé jeudi 4 août qu'un « ambassadeur aux droits LGBT » (ambassadrice ?) serait nommé « avant la fin de l'année ». Elle a aussi annoncé « la création d'un fonds de trois millions d'euros pour créer dix nouveaux centres LGBT », en plus des 35 existants. La cheffe du gouvernement s'est exprimée lors d'une visite au centre LGBT+ d'Orléans, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'abrogation des

discriminations entre les relations hétérosexuelles et homosexuelles introduites dans le Code pénal par le régime de Vichy. Cet ambassadeur « coordonnera l'action du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour la protection contre les discriminations et la promotion des droits LGBT » et portera la voix de la France », a indiqué la Première ministre, notamment pour défendre « la dépénalisation universelle de l'homosexualité et de la transidentité ». La Première ministre a salué « le travail exemplaire des associations et des centres LGBT », « points d'entrée identifiables et accessibles pour de nombreuses personnes qui ne savent pas vers qui se tourner » et qui, l'année dernière, « ont aidé près de 6 000 personnes partout dans notre pays ». Le fonds de trois millions d'euros doit permettre la création de dix nouveaux centres, afin qu'il y ait au moins deux centres dans chaque région de l'Hexagone et un centre au moins dans chaque région d'outre-mer. « La bataille des mentalités n'est pas encore gagnée », a mis en garde Elisabeth Borne, relevant que « la haine anti-LGBT+ continue à exclure, blesser et même parfois tuer ». Il est vrai que certains membres de son gouvernement illustrent ou ont illustré dans le passé (à des degrés divers) ce que pouvait être le visage de l'homophobie en politique. Interrogée sur le cas de la désormais célèbre ministre Caroline Cayeux, qui avait provoqué un tollé mi-juillet, notamment pour avoir désigné les homosexuels par la formule « ces gens-là », la cheffe du gouvernement a déploré « des expressions blessantes ». Elle a martelé qu'il n'y avait « aucune ambiguïté sur l'engagement de tous les membres de (son)